

Rétrospective de la retraite du comité de l'ASP



Cette année, la retraite du comité a été marquée par les mesures structurelles qui se sont révélés nécessaires suite à l'intégration de la Charte à l'ASP. En vue de l'assemblée des membres du 24.03.2018, il fallait aborder la révision des statuts. Dans ce cadre, le comité a également dû réviser une série de règlements afin d'assurer la cohérence avec les statuts. Ainsi, un nouveau règlement a vu le jour: «organisation responsable». Celui-ci définit la coopération entre les instituts partenaires et l'ASP sur le plan de l'accréditation. [En savoir plus...](#)

Courrier à l'attention des caisses-maladie

Nos membres nous adressent régulièrement des réclamations concernant des caisses-maladie qui fournissent des renseignements incomplets ou erronés, tels que: ils ne figureraient pas sur la liste de tarifsuisse ou une caisse n'accepterait de couvrir que les prestations des membres FSP. Nous avons décidé de réagir par le biais d'un courrier envoyé à toutes les caisses-maladie. De plus, chaque réclamation fera dorénavant l'objet d'une intervention individuelle de notre part. [En savoir plus...](#)



Nouveau médiateur de l'ASP

Après que le poste de médiateur ait été occupé par intérim par notre présidente suite à la démission d'Erhard Grieder, la fonction est à nouveau pourvue depuis le 1^{er} septembre 2017. Nous sommes convaincus d'avoir trouvé en la personne d'Emilio Schläpfer le successeur idéal. Ce coach et médiateur formé en les matières dispose d'une très vaste expérience professionnelle lui permettant de traiter les plaintes avec le soin et la diligence nécessaires. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Monsieur Emilio Schläpfer. [En savoir plus...](#)

Formations continue et postgrade couronnées de succès

Le premier cycle de formation continue et postgrade en connaissances de base transdisciplinaires pour la pratique de la psychothérapie s'est achevé avec succès. Les trois modules de formation postgrade comprenant onze cours font partie intégrante de la formation postgrade en psychothérapie selon le concept ASP Integral. Les cours peuvent également être suivis individuellement et constituent une offre bienvenue pour la formation continue obligatoire. Le prochain cycle se déroulant en région allemande est en préparation et sera publiée dans les délais. [En savoir plus...](#)



Registre des professions de la psychologie PsyReg



La mise en ligne annoncée par l'OFSP du registre des professions de la psychologie PsyReg le 1^{er} août a également soulevé quelques vagues chez nos membres. Pour cette raison, nous abordons à nouveau brièvement le sujet. Comme convenu avec l'OFSP, nous leur fournissons les données relatives à nos membres, ce qui a déjà été communiqué à plusieurs reprises. De même, il a été demandé aux membres ne souhaitant pas figurer dans le registre de nous le signaler. [En savoir plus...](#)

Conclusion de la présidente



Le congrès annuel de la SSPP ayant eu lieu cette année du 13 au 15 septembre au Kongress + Kursaal de Berne était placée sous le slogan «la psychiatrie de l'avenir». Il y était proposé une vaste offre très impressionnante en symposiums, ateliers et discours. L'ASP était également présente et s'était bien positionnée juste derrière la réception avec diverses publications et matériels de publicité.

Ce type de congrès éclaire non seulement d'un autre regard mais offre aussi l'opportunité d'aborder des sujets allant au-delà du bout de son nez, ce qui ouvre considérablement l'horizon tout en donnant de nouvelles impulsions à son propre travail. Ainsi, on y présente les derniers résultats et conclusions de recherche, on y discute des tendances et projets d'autres pays. Cela trace les voies pour l'avenir et c'est unique en son genre par

sa concentration.

Par ailleurs, la participation à ce congrès peut être validée comme formation continue, ce qui constitue une bonne raison supplémentaire pour y prendre part.

L'ASP participera directement au congrès SSPP de 2018 qui donnera une large place à la psychothérapie. Notre association sera représentée à la fois dans le comité d'organisation et la commission scientifique.

J'espère rencontrer un grand nombre de nos membres lors du prochain congrès.

RÉSERVEZ D'ORES ET DÉJÀ LES DATES: du 5 au 7 septembre 2018.

Cordialement,



Gabi Rüttimann

© Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Le contenu de cette newsletter est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.
ASP, Secrétariat, Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich, tél. 043 268 93 00, asp@psychotherapie.ch



Scannez ce code QR avec votre Smartphone et vous en saurez plus sur l'ASP.

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, veuillez cliquer [ici](#).